

Excusé : Franck GIRODON.

### **VOIRIE 2016 ET EMPRUNT**

La commission communale de la voirie avait retenu la réfection en enrobé de la voie communale partant de la route départementale 104 (cabane des bois) jusqu'à La Combe.

L'entreprise EIFFAGE a été retenue pour un montant de 81 760 € TTC.

Ces travaux auront lieu du 19 au 23 septembre et la circulation de tous les véhicules sera interdite dans les deux sens de circulation pendant cette période.

Un emprunt de 40.000 € est souscrit auprès de la Caisse d'Épargne à un taux fixe de 0,97 % sur une durée de 10 ans afin de financer une partie de ces travaux, pour lesquels le Conseil Départemental a accordé une subvention de 28.726 €.

### **VIREMENT DE CRÉDITS**

Le budget 2016 prévoyait des travaux de voirie pour un montant de 60 000 €.

Pour financer le total de 81 760€ qui sera réalisé, un virement de crédit de 20 000 € est nécessaire compte-tenu de l'emprunt de 40.000 €.

### **ASSAINISSEMENT DE CHAZOURNE**

Pour faire suite au projet d'assainissement du hameau de Chazourne, après étude approfondie du dossier, modification de l'emplacement de la Step et des canalisations, réunion publique et visite sur place avec rencontre des habitants, une demande d'autorisation de passage des canalisations d'eaux usées a été adressée aux 4 propriétaires dont les propriétés étaient impactées.

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance des réponses reçues, soit :

- 1 propriétaire a donné son accord
- 1 propriétaire a donné son accord partiellement et avec réserves
- 1 propriétaire refuse catégoriquement le passage des canalisations sur ses propriétés
- 1 propriétaire n'a pas donné de réponse malgré de multiples relances, ce qui est considéré comme un refus.

### **En conséquence et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide d'abandonner le projet d'assainissement collectif du hameau de Chazourne.**

Ce hameau sera donc soumis aux règles de l'assainissement individuel et le SPANC procédera aux visites de contrôle des installations existantes. Comme pour tous les habitants de la commune ne disposant pas d'assainissement collectif, ils devront mettre aux normes leurs systèmes d'assainissement.

Il est ensuite fait le point sur les dépenses occasionnées par ce dossier, dont voici le détail :

- Frais de bureau d'études y compris étude de faisabilité : 4.642,46 € HT
- Etude géotechnique : 1.560,00 € HT
- Levé topographique : 772,50 € HT

**Soit un total de 6.974,96 € HT**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Loire Forez prendra le relais pour les dossiers d'assainissement collectifs et individuels.

## **FIXATIONS DU PRIX AU M2 POUR LES DÉCLASSEMENTS DE VOIES COMMUNALES.**

La commune a été saisie de deux demandes d'acquisition de portions de voies communales. Jusqu'ici le prix avait été fixé à 7 € le m<sup>2</sup>.

Or depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'enquête publique nécessaire à ces déclassements exige que le commissaire enquêteur soit nommé au sein d'une liste fixée au niveau départemental et qui sera rémunéré.

En conséquence, compte-tenu que cette rémunération est encore inconnue, le Conseil Municipal ne peut se prononcer sur le tarif au m<sup>2</sup> qui sera appliqué.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Restauration de la Croix du cimetière** : un devis a été demandé à l'entreprise Le Meneau.

Montant 1 170 € TTC pour la restauration et le nettoyage ;

Avis Favorable du Conseil Municipal.

**Renouvellement du drapeau guerre de 14-18** avec hampe de dimension identique à celui existant mais fortement détérioré par le nombre d'années, soit 90 cm X 90 cm.

Montant : 980 € TTC

Avis Favorable du Conseil Municipal

**Demande de mise en place d'une borne de rechargement pour les véhicules électriques et d'une aire de stationnement des campings cars.**

Une étude est demandée pour les conditions et les coûts d'installation.

**Bilan des consommations électriques** : le S.I.E.L. a réalisé un bilan des consommations électriques des services municipaux. Un suivi est mis en place dans les secteurs où l'on observe des dysfonctionnements.

Une équipe de bénévoles qui s'investit chaque année pour la sauvegarde de notre patrimoine a réalisé un très gros travail de déplacement et de remise en état d'une croix située route d'Apinac.

Tous nos remerciements et nos félicitations pour cette réalisation.